

INVITATION ET ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE SWIMMING 2026 DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION FSN

Mesdames et Messieurs

Conformément à l'article 44 des statuts, le directeur sportif Swimming vous invite à l'assemblée sportive ordinaire du **25 avril 2026 à 9h30** au

Seminarhotel ARTE
Riggenbachstrasse 10
4600 Olten

Conformément aux statuts, vous recevez cette invitation au moins 20 jours avant l'assemblée sportive.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour. Le procès-verbal et les résultats de l'assemblée sportive 2025, le procès-verbal et les résultats de l'assemblée sportive extraordinaire 2025, le rapport annuel 2025 et les propositions sont accessibles et consultables via le lien suivant :

<https://www.swiss-aquatics.ch/verband/organisation/delegierten-und-sportversammlungen2026/>

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article 43 des statuts, les clubs membres et les associations membres ayant le droit de vote sont représentés à l'assemblée des délégué·e·s et aux assemblées sportives par leur président·e ou par un·e délégué·e officiel·le **muni·e d'une procuration écrite du·de la président·e.**

Un·e délégué·e ne peut représenter qu'un seul club membre et, en outre, une seule association membre.

Conformément à l'article 45 des statuts, les modifications des statuts et des règlements sont adoptées aux deux tiers des voix valablement exprimées.

Sauf disposition contraire des statuts, toutes les autres décisions sont prises à la majorité simple des voix valables exprimées.

En cas d'égalité des voix, la proposition est considérée comme rejetée. Les bulletins de vote nuls ou blancs, ainsi que toute autre forme d'abstention, ne sont pas pris en compte dans le calcul de la majorité.

Nous serions ravi·e·s de vous voir nombreux à l'assemblée sportive et vous remercions chaleureusement pour votre grand engagement en faveur de nos sports aquatiques.

Cordialement



Beat Hugenschmidt

Directeur sportif Swimming

Worblaufen, le 1er avril 2026

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DE NATATION DU 25 AVRIL 2026
DÉBUT À 9H30, SEMINARHOTEL ARTE, OLTEN**

1 Bienvenue

2 Constitution de l'Assemblée

3 Élection des scrutateurs et scrutatrices

4 Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire du 26 avril 2025

Vote

5 Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée sportive extraordinaire du 25 octobre 2025

Vote

6 Rapports 2025

- Approbation du rapport annuel 2025 du directeur sportif à l'intention de l'assemblée des délégué-e-s

Vote

- Prise de connaissance du rapport annuel 2025 du sport de performance (élite et relève) à l'intention de l'Assemblée des délégué-e-s

7 Comptes annuels 2025

- Prise de connaissance du compte de résultat
- Approbation du compte de résultat à l'intention de l'Assemblée des délégué-e-s, complété le cas échéant par les remarques et les propositions de l'assemblée sportive

Vote

8 Recommandation de l'assemblée sportive concernant l'octroi de décharge au directeur sportif natation à l'attention de l'Assemblée des délégué-e-s

Vote

9 Décharge aux autres membres de la direction sportive

Vote

10 Bilan et perspectives du sport de performance (élite et relève)

11 Fixation des frais de licence et autres taxes du domaine sportif

- Proposition 1 : approbation de la nouvelle liste des taxes « Taxes des domaines sportifs pour la saison 2026/2027 »

Vote

12 État du fonds d'infrastructure

- 13 Approbation du budget de l'exercice en cours 2026 à l'intention de l'Assemblée des délégué·e·s, complété le cas échéant par des commentaires et/ou des propositions de l'assemblée sportive

Vote

- 14 Propositions et affaires dont la compétence incombe à l'assemblée sportive

- Proposition 1 : Révision du règlement 3.1 « Règlement des compétitions de natation » - Adaptation de l'article 7.1 (règlements des championnats, droits et obligations, numérotation)

Vote

- Proposition 2 : Révision du règlement 3.1 « Règlement des compétitions de natation » - Adaptation de l'article 1.3 (informations obligatoires dans une invitation de compétition)

Vote

- Proposition 3 : Nouveau règlement 3.13 « Championnat suisse de natation – été »

Vote

- Proposition 4 : Nouveau règlement 3.15 « Championnat suisse de natation – Juniors »

Vote

- Proposition 5 : Modification du règlement de compétition 3.18 « Championnat suisse de natation des clubs – Relève » – Adaptation de l'article 4.2.2 (Nombre maximal d'équipes participantes au tour final)

Vote

- Proposition 6 : Révision du règlement 3.1 « Règlement des compétitions de natation » - Adaptation de l'article 7.1 (Règlements des championnats, droits et obligations)

Vote

- Proposition 7 : Révision du règlement 3.1 « Règlement des compétitions de natation » - Adaptation de l'article 7.6 (temps limites, pénalités financières)

Vote

- Proposition 8 : Révision partielle du règlement 3.5 « Brevet de juges de natation »

Vote

- 15 Distinctions et honneurs

- 16 Attribution des championnats nationaux 2026/2027
- 17 Informations sur l'assemblée sportive du 24 avril 2027 à Ittigen près de Berne
- 18 Divers
 - Présentation du nouveau modèle de promotion des fédérations de Swiss Olympic
 - Contributions en matière de communication